

## Editorial

## Un nouveau parti ?

Grâce à ma position privilégiée de journaliste, je peux vous rapporter ce que j'ai entendu entre les branches. Un nouveau parti politique serait sur le point de naître. Le nom est déjà choisi: c'est le Parti de la Déforme. Ils en sont encore à se choisir un chef, la difficulté est de trouver quelqu'un qui n'a pas nécessairement quelque chose à dire, mais qui le dit bien. Un des buts du Parti est d'aller à l'encontre de l'intelligence, là où se trouve la plupart des électeurs. La force du parti sera, selon les spécialistes consultés, l'unité du Parti. En effet, comme on envisage de lui donner une vision aussi étroite que possible, les risques de mésentente devraient être minces.

En ce qui concerne les finances du Parti, on a trouvé une solution qui rendra jaloux tous ceux qui sont imbus de pouvoir. Le comité des finances prévoit compter sur la Foi. Comme chacun sait, la Foi a toujours rapporté beaucoup, fidèlement et aveuglement. On avait approché un américain pour prendre le contrôle des campagnes de souscriptions, M. Jim Baker. Mais celui-ci s'est désisté à la dernière minute, on ne sait trop pourquoi.

Le leitmotiv du Parti est "L'égalité pour tous". Bien sûr ça comprend plusieurs niveaux d'égalité. Certains "égaux" en haut et les autres "égaux" à différents niveaux selon la race, la religion, la langue, s'ils portent un turban ou pas et finalement s'ils viennent d'une province en particulier (où paraît-il le démon s'empare

des jeunes âmes pour en faire des monstres cruels, nazis, incultes et surtout, intolérants).

Le Parti propose aussi un nouveau modèle de société qui serait plus stable, plus conforme. Les femmes resteraient dans la cuisine, les hommes dans le salon et les enfants... dans une boîte en attendant qu'ils aient l'âge de réfléchir (Qui marier? Où acheter un bungalow? Quelle épicerie choisir? Des questions importantes quoi!).

Le parti voudrait aussi faire élire un sénateur qui, par ces paroles, réveillerait même les murs dans les assemblées sénatoriales. On cherche quelqu'un qui défendrait très fort l'idéologie du Parti et qui attirerait l'attention générale peu importe ce qu'il dit. On penche présentement vers un ancien militaire ou un petit commerçant qui pourrait canaliser ses problèmes de personnalité pour la cause du parti. Un choix devrait être fait bientôt.

C'est à peu près tout ce que je sais pour l'instant mais je reste aux aguets pour vous tenir au courant de l'évolution de la situation.

Je tiens à ne pas féliciter M. Laurent Lamoureux pour sa participation à la commission multiculturelle de l'Alberta. Quand on se met à genoux pour discuter, non seulement on ne peut pas faire un pas en avant, mais en plus on se fait parler comme quelqu'un qui est à genoux. si votre fierté est à vendre, Monsieur, donnez-la aux pauvres.  
Louis Comeau

## LA PRESSE ACTIVE VOUS INVITE...

A soumettre des articles pour sa prochaine édition. Pour vous encourager, nous offrons un certificat-cadeau d'une valeur de \$20 au restaurant Chianti\* (10501, 82nd avenue). Un jury indépendant de l'équipe de la Presse active choisira l'article qui se méritera le prix et tous les articles seront publiés. Faites-nous parvenir vos oeuvres avant le 24 novembre en spécifiant "Concours Chianti".

\*Le prix sera attribué à la seule condition de recevoir plus de 10 articles. Le nombre de mots doit être entre cinq cents et six cents. BONNE CHANCE !!!

Le vendredi 24 novembre, c'est le bistro de la Presse active!

Nous organisons à cette occasion une lecture de poésie. Vous écrivez? Vous préférez lire les grands auteurs, vous êtes tous bienvenus. Un prix sera tiré au sort parmi les participants, donc, l'important c'est de PARTICIPER.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez Louis Comeau à la Presse active.

## AVIS

Nous avons examiné attentivement la première édition de notre journal et nous avons constaté, tout comme vous, une lacune au niveau des coupures de mots en fin de ligne. Nous avons tenté de résoudre le

problème mais des contraintes techniques nous empêchent de le faire. Veuillez nous excuser et soyez assurés que nous faisons tout en notre pouvoir pour maintenir une haute qualité technique. Merci Beaucoup

devrons nous affirmer et profiter pleinement de ce salut constitutionnel, qui peut assurer notre survie. Les écoles autonomes françaises, si elles sont mises en place, permettront aux jeunes franco-albertains de se reconnaître et se fortifier collectivement. A nous de l'exiger...

Il est déplorable que ce dossier ait mis sept ans pour se rendre où il est actuellement; mais nous pourrions quelque peu nous rattraper si nous l'abordons avec vaillance et fierté.

Carole Sadelain

## L'article 23 de la Charte des Droits et Libertés:

(1) Les citoyens canadiens:

a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident.

b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

(2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction.

(3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province:

a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;

b) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds Publics.

## Egalité ou créativité

Cher monsieur R.P.G., votre article "Parlez-vous français", dans la Presse Active du jeudi 19 oct. 1989, m'a beaucoup plu. Il résume, en effet, toute une bande d'arguments, tout-à-fait traditionnels face aux mouvements féministes grandissants. Il y a tout un régiment de personnes qui foncent votre chemin et qui iront parfois même plus loin que "fanatiques écervelées (...) ignares". Permettez-moi, monsieur, de vous remercier. En fait, le "Séisme" fondamental que créent les demandes féministes, au niveau de la configuration linguistique, est un sujet très à la mode; heureusement que vous l'avez soulevé!

Toutefois, cela m'attriste de constater que vos habitudes mentales, vous les "illuminés" de notre race, sont vos dictateurs! Au lieu de dresser vos critiques comme vous l'ordonnent vos idéologies sexuelles, ne vous serait-il pas plus efficace, de commencer à pratiquer la modestie "cérébrale"? Vous êtes bien mauvais perdant et vous manquez d'imagination!

Au contraire, vous devriez être ravi de la féminisation de la langue puisqu'elle vous fera acquérir le nouveau titre de "Martyr de La créativité féministe"

Cordialement Vôtre,  
Bazouka

## PARLEZ-VOUS FRANCAIS?

"O rage. O désespoir. O vieillesse ennemie.

N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie..." Corneille, Le Cid

Ainsi se lamenteraient l'esprit et l'âme de la langue française, s'ils le pouvaient.

Qui d'entre-nous oserait comparer Shakespeare à Beaumarchais, Chateaubriant ou Victor Hugo? D'aucuns pourtant, si j'en crois mes sources (et je les crois sûres), ont impunément fait du Cid, je cite: "un drame romantique du XVIIe siècle, époque des salons, une tragi-comédie écrite en vers".

Foutre! Pauvres ignares imperméables à toute culture (hormis la maraichère), avouez donc votre ignorance et ne prétendez point élever nos enfants à des hauteurs qui vous sont, non seulement inconnues, mais encore inaccessibles!

Il est vrai que pour une plèbe dont il est "dans l'intérêt" d'aller s'extasier devant une bande de mariachis dégénérés qui "jousent" Dieu sait où, Corneille ne peut qu'une seconde fois mourir d'asphyxie dans ces cervelles atrophiées; s'il a jamais pu y vivre.

La culture est décidément l'apanage de la gentillesse.

Un parent concerné  
G.D

## La nouvelle loi sur les langues officielles

## Un an après...

Un an après la proclamation de la nouvelle Loi sur les langues officielles (1988) "les résultats tangibles sont nettement insuffisants".

Faisant, dans un communiqué, le bilan de l'année écoulée depuis la proclamation de la nouvelle Loi, le 15 septembre 1988, le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, déclare qu'à son avis "les résultats tangibles sont nettement insuffisants par rapport aux prescriptions du législateur et qu'il règne dans beaucoup trop d'institutions fédérales un attentisme voire une léthargie inexcusable. Les plaintes reçues au Commissariat depuis la promulgation de la Loi en font preuve puisqu'elles ont grimpé de près de 30 p. cent en un an.

Le Commissaire note par ailleurs un certain nombre de réalisations: un accent plus prononcé sur l'offre active de services bilingues, la promulgation d'une politique sur la place des langues officielles dans les événements populaires d'envergure nationale et internationale, l'accélération du processus de conclusion de lettres d'entente avec les institutions fédérales assurant leur imputabilité en matière de langues officielles. Enfin, les préparatifs vont bon train en ce qui a trait à au moins un des règlements prévus. Toutefois, ces quelques initiatives n'ont pas à ce jour créé la nouvelle dynamique attendue chez les fonctionnaires et les employés des sociétés d'Etat, ni provoqué une amélioration sensible des services au public.

Les services et l'aide aux communautés mi-

noritaires.

Les services fédéraux aux minorités dans leur langue ont piétiné. Le commissaire souligne cependant que le Secrétariat d'Etat a pris de louables initiatives pour les minorités de langue officielle et l'invite à poursuivre activement ses efforts: "Il faut trouver davantage de solutions taillées sur mesure (centres scolaires communautaires, radios communautaires, etc.), qui apportent notamment aux petites communautés minoritaires, un minimum vital qui assurera leur survie et leur épanouissement."

## C'est grâce à...

Donia Mounsef, présidente  
Carole Sadelain, vice-présidente  
Tricia Carolan, trésorière  
Louis Comeau, secrétaire  
Gilles Ménard, monteur  
Guy Prenevoist, monteur  
Michel Boucher, correcteur, coordonnateur  
Doris-Michel Montpetit, correcteur, théâtre  
Barbara Naslund, relation externe  
Catherine Lussou, relation interne  
Louis-Phillipe Denis, dessin, caricature  
Harold Goggin, disques  
Jody Farrell, cinéma  
Cecilia Acat, dactylo  
Micheline Foster, dactylo  
Rollande Cormier, dactylo  
Pierre Hébert, activités sportives  
...Que la Presse active est ce qu'elle est et Ce qu'elle deviendra!